



Scannez-moi  
pour voir toutes  
nos régionales



**ARLON**  
Rue des Martyrs 80  
6700 Arlon  
T +32 63 23 00 30  
admin.arlon@setca-fgtb.be

**BRABANT WALLON**  
Rue de l'Evêché 11  
1400 Nivelles  
T +32 67 21 67 13  
info@setcabw.org

**BRUXELLES-HALLE-  
VILVOORDE**  
Place Rouppe 3  
1000 Bruxelles  
T +32 2 519 72 11  
admin.bruxelles@setca-fgtb.be

Meiboom 4  
1500 Halle  
T +32 2 356 06 76  
admin.halle@setca-fgtb.be

Mechelsestraat 6  
(1<sup>er</sup> étage)  
1800 Vilvoorde  
T +32 2 252 43 33  
admin.vilvoorde@setca-fgtb.be

**CENTRE**  
Place Communale 15  
7100 La Louvière  
T +32 64 23 66 10  
SETCaLaLouviere@setca-fgtb.be

**CHARLEROI MÉTROPOLE**  
Rue de Gozée 202  
6110 Montigny-le-Tilleul  
T +32 71 20 82 60  
admin.charleroi@setca-fgtb.be

**LIÈGE**  
Maison des Syndicats  
Place Saint-Paul 9/11  
4000 Liège  
T +32 4 221 95 29  
info@setcaliege.be

**MONS – BORINAGE**  
Rue Chisaire 34  
7000 Mons  
T +32 65 40 37 37  
admin.mons@setca-fgtb.be

**NAMUR**  
Rue Dewez 40/42  
5000 Namur  
T +32 81 64 99 80  
admin.namur@setca-fgtb.be

**VERVIERS**  
Pont aux Lions 23  
Galerie des 2 Places  
(5<sup>e</sup> étage)  
4800 Verviers  
T +32 87 39 30 00

**WALLONIE PICARDE**  
Rue Roc Saint-Nicaise 4/6  
7500 Tournai  
T +32 69 89 06 56  
admin.tournai@setca-fgtb.be

E.R. : Myriam Delmée | SETCa | Rue Joseph Stevens 7/5 - 1000 Bruxelles | 09/2022

**NUL NE SAIT CE QUE L'AVENIR  
NOUS RÉSERVE.**



**Heureusement, il y a ♀  
la sécurité sociale.**



**JE VOIS ...  
UN AVENIR  
INSOUCIANT GRÂCE  
À LA SÉCURITÉ  
SOCIALE**

## La sécurité sociale, c'est quoi ?

La sécurité sociale est un système fédéral de solidarité garantie par-delà les générations. Grâce à la sécurité sociale, les richesses dans notre pays sont réparties plus équitablement. De plus, il s'agit d'une assurance contre certains risques sociaux tels que la perte de votre emploi. L'objectif est de garantir à chacun le taux de remplacement des revenus du travail le plus élevé possible. C'est ce qui la différencie d'un filet de sécurité d'existence.

### La sécurité sociale :

1. assure un revenu en cas de perte de salaire, en cas de pension ;
2. offre un complément à votre revenu lorsque vous avez certains frais, par ex. la naissance d'un enfant ;
3. remplace votre revenu si vous êtes au chômage, malade.



**En conclusion,** tôt ou tard, chacun y sera confronté. Vous comprenez donc qu'un système de sécurité sociale fort est dans l'intérêt de tous.

## Comment la sécurité sociale se présente-t-elle ?

La sécurité sociale se compose de **7 branches** :

- 1 **la pension** que vous recevez pendant vos vieux jours ;
- 2 l'allocation que vous recevez lorsque **vous perdez votre emploi** ;
- 3 l'assurance en cas **d'accident de travail** ;
- 4 l'assurance en cas de **maladie professionnelle** ;
- 5 les prestations familiales (ou **allocations familiales**) : un montant que vous recevez pour aider vos enfants à grandir et ce, malgré la régionalisation ;
- 6 les **soins de santé**, soit l'affiliation à une mutualité qui intervient dans le remboursement des soins médicaux, des médicaments et qui vous verse éventuellement une indemnité si vous êtes incapable de travailler pour cause de maladie ;
- 7 les **vacances annuelles** : les 20 jours de congés payés auxquels chacun a droit.

La sécurité sociale joue clairement un grand rôle dans notre quotidien, même si nous ne nous en rendons pas toujours compte.

## Qui paie tout cela ?

En tant que travailleur, vous cédez une partie de votre salaire brut pour contribuer à la sécurité sociale. Une partie de celui-ci n'est donc pas versée sur votre compte mais transférée directement à la sécurité sociale par votre employeur. Il s'agit d'un salaire différé, solidarisé pour quand un "risque" survient.

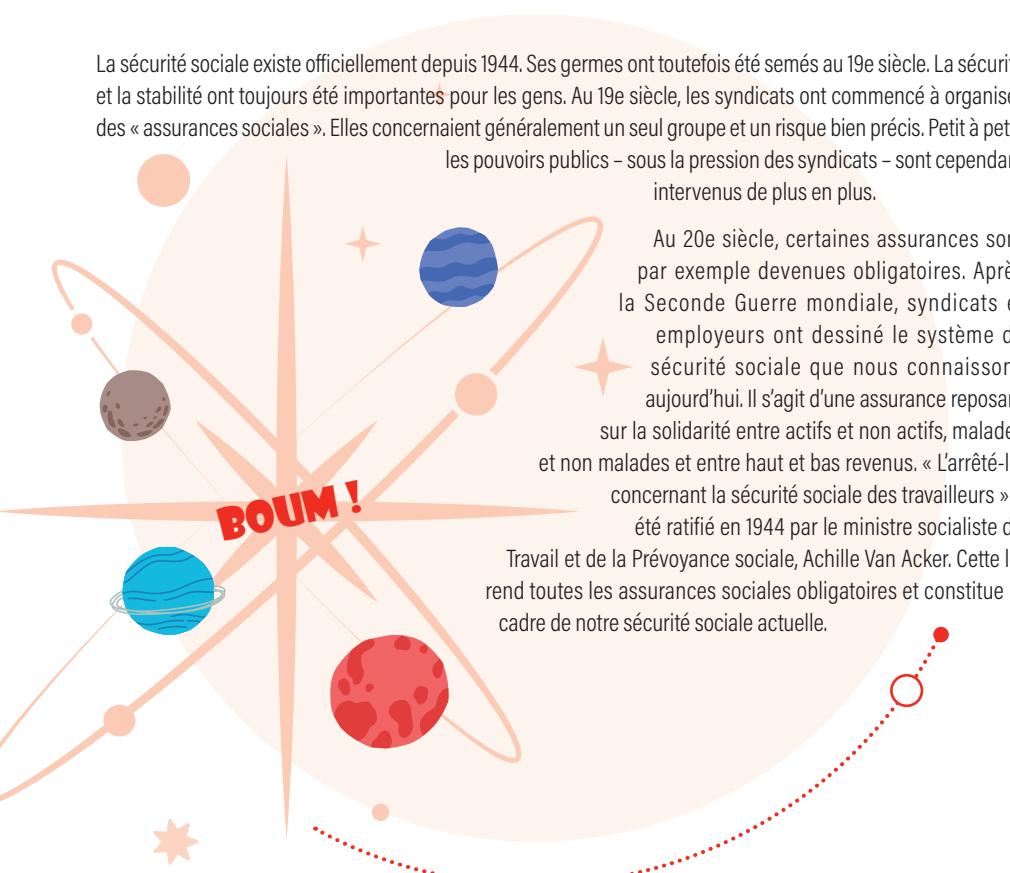
**Par exemple,** lorsque vous rendez chez le médecin, vous payez environ €4. Il ne s'agit bien évidemment pas du coût réel, qui est bien plus élevé. C'est la mutuelle (donc la sécurité sociale) qui prend en charge la plus grosse partie.

La sécurité sociale appartient dès lors à la communauté. Elle est à vous, à nous. C'est notre patrimoine commun contre les risques de la vie. L'objectif n'est pas de l'utiliser pour mettre le budget de l'état en ordre.

Un bon financement est donc essentiel. La société évolue et nos besoins changent. Pensez par exemple à la garde des enfants ou à l'assurance vieillesse. Nous devons trouver des réponses à ces nouveaux besoins. Pourtant, le financement de la sécurité sociale a été durement touché ces dernières années par la politique néo-libérale des gouvernements. Le SETCa s'y est toujours opposé et continuera de le faire. Toute réduction des cotisations de sécurité sociale est une attaque contre nos acquis, un hold-up sur notre patrimoine commun.

## Comment notre sécurité sociale est-elle née ?

La sécurité sociale existe officiellement depuis 1944. Ses germes ont toutefois été semés au 19e siècle. La sécurité et la stabilité ont toujours été importantes pour les gens. Au 19e siècle, les syndicats ont commencé à organiser des « assurances sociales ». Elles concernaient généralement un seul groupe et un risque bien précis. Petit à petit, les pouvoirs publics – sous la pression des syndicats – sont cependant intervenus de plus en plus.



Au 20e siècle, certaines assurances sont par exemple devenues obligatoires. Après la Seconde Guerre mondiale, syndicats et employeurs ont dessiné le système de sécurité sociale que nous connaissons aujourd’hui. Il s’agit d’une assurance reposant sur la solidarité entre actifs et non actifs, malades et non malades et entre haut et bas revenus. « L’arrêté-loi concernant la sécurité sociale des travailleurs » a été ratifié en 1944 par le ministre socialiste du Travail et de la Prévoyance sociale, Achille Van Acker. Cette loi rend toutes les assurances sociales obligatoires et constitue le cadre de notre sécurité sociale actuelle.

## Pourquoi notre sécurité sociale est-elle importante ?

Parce qu’elle fonctionne. La Belgique n'est pas un bon élève si l'on compare son risque de pauvreté avec celui du reste de l'Europe. En effet, 4 Belges sur 10 se trouvent en difficulté avant l'intervention des impôts ou de la sécurité sociale (donc avant la redistribution). Après intervention de notre sécurité sociale et de la fiscalité, le risque de pauvreté diminue énormément.

Autrement dit, le système fonctionne, même si l'on peut encore mieux faire. Le risque de pauvreté en Belgique est de 15%. 1 Belge sur 7 a un revenu inférieur au seuil de pauvreté européen. Ce taux est actuellement en train d'explorer vu l'augmentation des coûts énergétiques.

Au cours de la crise du COVID aussi, l'importance de la sécurité sociale s'est clairement illustrée. Tout d'abord, la sécurité sociale est intervenue dans les frais médicaux liés à une contamination par le virus. Au plus fort de la crise, des mesures exceptionnelles ont même été prises pour élargir la couverture : meilleur remboursement du vaccin de la grippe saisonnière pour les personnes à risques, intervention dans le coût du matériel de protection pour les soignants, élargissement du remboursement de certains médicaments en raison du report de soins non urgents, etc. C'est essentiel si nous voulons nous débarrasser de cette pandémie.

Deuxièmement, un revenu de remplacement a été prévu (et l'est toujours) pour ceux qui ne pouvaient pas aller travailler en raison des mesures COVID : le chômage temporaire pour cause de force majeure corona. C'était surtout une bonne nouvelle pour les travailleurs. L'impact du chômage a été plus faible. Mais c'était aussi une bonne nouvelle pour les employeurs et notre tissu économique en général. Les employeurs ont réalisé des économies considérables sur les charges salariales et ont bénéficié d'un instrument flexible leur permettant de ne pas devoir licencier de personnel. S'ils le faisaient tout de même, c'était à moindre frais, puisqu'ils pouvaient faire payer (une partie de) la période de préavis par l'ONEm. Soit par la sécurité sociale. Cela veut donc dire : à charge de la sécurité sociale.

Cette mesure a heureusement à nouveau été adaptée. Le but de la sécurité

sociale, de notre patrimoine commun, n'est pas de remplacer les entreprises.

Le coût du chômage temporaire a d'ailleurs été double : l'allocation en question devait être payée et les revenus du salaire normal étaient également perdus si cette personne avait travaillé. Un financement solide est donc également nécessaire pour absorber les dépenses inattendues.

Pendant la crise, le gouvernement a également pris des mesures pour aider les parents. Faire du télé-travail et s'occuper de jeunes enfants, c'est crispant, voire parfois impossible. Que faire quand la crèche ou l'école ferment à cause d'un foyer de coronavirus ? Les parents ont pu compter sur le congé de quarantaine et le congé parental corona au début de la crise. Mais là aussi, l'employeur en a profité ! En temps normal, en cas d'épidémie virale ou autre, vous auriez reçu une attestation de maladie de votre médecin et votre employeur vous aurait versé un salaire garanti.

Enfin, la campagne de vaccination a également été payée par la sécurité sociale.

Bien sûr, ce sont toutes des mesures que nous soutenons et qui étaient nécessaires.

Bien qu'aucune compensation pour la sécurité sociale ne soit prévue par la perception de cotisations supplémentaires. Comment comblerons-nous donc le trou créé ? Une réflexion sur un meilleur financement est indispensable si l'on ne veut pas transformer la sécurité sociale en "assistance minimale" au lieu d'une vraie assurance.



NE DEVONS-NOUS PAS RÉALISER DES ÉCONOMIES DANS LA SÉCURITÉ SOCIALE ? LE SYSTÈME EST DEVENU IMPAYABLE !

Nous entendons souvent dire que nous devons réaliser des économies dans la sécurité sociale pour « sauver » le système. Ainsi, le gouvernement Michel a réalisé pour 1,7 milliard d'économies dans les soins de santé sur la période 2014-2018. Cela peut sembler une bonne idée si l'on ne considère que les dépenses. Mais pour avoir une image correcte de la situation, il faut aussi regarder les revenus. Le financement a été systématiquement vidé de sa substance par les gouvernements successifs au cours des dernières

années. Les employeurs ont reçu des cadeaux sous la forme d'une réduction des cotisations patronales (la partie que les employeurs versent pour la sécurité sociale) et de nouvelles formes de travail ne créant pas d'emplois supplémentaires, comme les flexi-jobs ou les emplois occasionnels exonérés d'impôts. La sécurité sociale y perd donc à nouveau doublement : pas de cotisations issues d'emplois supplémentaires et pas de cotisations de ces nouvelles formes de travail. Si l'on considère l'ensemble du tableau, on constate que le problème réside plutôt dans les rentrées. Un nouveau financement s'impose. Ce n'est pas le système qui est impayable. C'est le financement qui est insuffisant.

### JE PAIE ACTUELLEMENT AUSSI POUR LES AUTRES ! JE PRÉFÉRERAIS AVOIR UNE PLUS GRANDE PART DE MON SALAIRE BRUT. JE PEUX M'ASSURER MOI-MÊME CONTRE LES COUPS DURS.

En tant qu'individu, il est très difficile de se protéger soi-même aussi bien que le fait la sécurité sociale. Examinons d'abord le financement. 24% des rentrées de la sécurité sociale proviennent des cotisations des travailleurs. 52% proviennent de la contribution de votre employeur sur votre salaire brut. Lorsque vous prenez une assurance privée, vous la payez toujours intégralement de vos



propres deniers. Une partie de votre salaire brut va en effet à la sécurité sociale, mais vous la récupérez (en partie) le jour où vous faites appel à la sécu. C'est pour cette raison que nous parlons d'un « salaire différé ». C'est par ailleurs peu solidaire, de nombreuses personnes risquent d'être mises sur la touche. La sécurité sociale offre la protection la plus complète pour tous et de manière intergénérationnelle.

## Quelques phrases qu'il nous arrive d'entendre...

### NE DEVONS-NOUS PAS RÉALISER DES ÉCONOMIES DANS LA SÉCURITÉ SOCIALE ? LE SYSTÈME EST DEVENU IMPAYABLE !

### ASSURANCE PRIVÉE      SÉCURITÉ SOCIALE

Couvre uniquement les risques qu'elle veut assurer	→	Couvre tous les risques liés au travail
Assure qui peut payer	→	Assure tout le monde
Cotisation individuelle pour risque individuel	→	Cotisations collectives pour risques collectifs
Risque plus élevé = cotisation plus élevée	→	Une seule cotisation pour tous les risques
Contribution en fonction de la couverture	→	Contribution en fonction du revenu
Pas de contribution = rupture de contrat	→	Maintien des droits dans tous les cas
Gestion par les propriétaires	→	Contrôle sur la gestion
Doit rapporter de l'argent	→	Pas besoin de faire des bénéfices, uniquement de couvrir les coûts

## Quelles solutions, alors ?

Afin de garantir une sécurité sociale forte, nous exigeons :

1. Que les entreprises paient (à nouveau) leurs cotisations.
2. Un financement alternatif via une contribution sociale générale et un impôt sur la fortune. Pas via la TVA ou les accises, injustes parce que non progressives. C'est injuste car que vous soyiez riche ou pauvre, chacun paie alors un montant fixe.
3. À l'avenir, toute réduction des cotisations ONSS doit être liée à une création effective d'emploi (ou au maintien de l'emploi en cas de restructuration).
4. La création d'emplois de qualité et un salaire brut convenable pour garantir le financement de la sécurité sociale.
5. Que la sécurité sociale soit utilisée comme il se doit. Celle-ci n'est pas une tirelire qui sert à équilibrer le budget ou à payer d'autres choses. Cet argent provient de la communauté.

